



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU
117 RUE ST-LOUIS
SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU (QUÉBEC) J0H 1T0

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

Avis public

Est, par les présentes donné par la soussignée, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre 2020, le conseil de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu a adopté un calendrier relatif à la tenue de ses séances ordinaires **pour l'année 2021.**

Les séances ordinaires du conseil se tiendront à la sacristie de l'église, 126 rang de l'Église à **19h30** les lundis ou par visioconférence, tout dépendant de la situation,.

Voici les dates retenues :

11 Janvier	8 Février
1 Mars	6 Avril
3 Mai	7 Juin
5 Juillet	16 Août
7 Septembre	4 Octobre
1 Novembre	6 Décembre

Donné et signé à Saint-Marcel-de-Richelieu
Ce 9 décembre 2020

Julie Hébert
Directrice générale et secrétaire-trésorière